

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État non-consolidé de la situation financière	4
État non-consolidé des résultats et du surplus accumulé	5
État non-consolidé de la variation de la dette nette	6
État non-consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers non-consolidés	8
Annexes non-consolidés	14
Informations supplémentaires	22



Rapport de la direction

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les états financiers du Conseil scolaire ont été préparés par la direction en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public canadien et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. De plus, la direction est responsable pour toutes les notes et les annexes des états financiers et de s'assurer que cette information correspond, là où c'est approprié, avec l'information présentée dans les états financiers.

La direction est aussi responsable de mettre en place et d'entretenir un système de contrôle interne pour fournir une assurance raisonnable que de l'information financière fiable est générée.

Le Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial (ci-après appelé le "Conseil") est responsable d'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités de divulgation financière et de contrôle interne et exerce ces responsabilités à travers le Conseil. Le Conseil révisé les états financiers internes sur une base périodique et les états financiers vérifiés sur une base annuelle.

Les auditeurs externes, Winsor Coombs, effectuent un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime leur opinion sur les états financiers. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès à la direction financière du Conseil scolaire et les rencontrent au besoin.

Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relative aux états financiers non-consolidés du Conseil scolaire.

Au nom du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador:

9 Novembre 2019

Signature du Président du Conseil scolaire - M. Brian Lee

Date de signature

le 9 novembre 2019

Signature de la Directrice de l'éducation - Mme Kim Christianson

Date de signature

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non-consolidés ci-joints du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comprennent l'état non-consolidé de la situation financière au 30 juin 2018, l'état non-consolidé des résultats et surplus accumulés, l'état non-consolidé de la variation de la dette nette et l'état non-consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non-consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non-consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non-consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non-consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le 9 novembre 2019


COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2019**

ACTIFS FINANCIERS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Encaisse	52 363 \$	16 401 \$
Investissements à court terme	5 030	5 030
Débiteurs (Note 8)	747 422	828 359
Taxe de vente harmonisée à recevoir	<u>51 802</u>	<u>54 362</u>
	<u>856 617</u>	<u>904 152</u>

PASSIFS FINANCIERS

Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	137 401	303 594
Créditeurs et frais courus (Note 9)	328 944	134 547
Obligation pour paie d'été des enseignants (Note 4)	591 234	593 239
Revenus reportés	44 440	90 172
Dépôts remboursables (Note 6)	12 822	18 322
Avantages sociaux futurs des employés		
Indemnité de départ	593 718	956 253
Congé de maladie (Note 7)	594 419	596 478
Autres (Note 12)	<u>213 235</u>	<u>185 121</u>
	<u>2 516 213</u>	<u>2 877 726</u>
Dette nette	<u>(1 659 596)</u>	<u>(1 973 574)</u>

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations (Annexe 7)	8 314 833	8 151 665
Dépenses payées d'avance (Info supp. 1)	<u>19 583</u>	<u>22 005</u>
	<u>8 334 416</u>	<u>8 173 670</u>
Surplus Accumulé (Note 11)	<u>6 674 820 \$</u>	<u>6 200 096 \$</u>

Approuvé:



Président



Directrice de l'Éducation

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus (Annexe 1)			
Subventions provinciales	8 980 950 \$	9 422 550 \$	9 095 544 \$
Subventions projets Programmes des langues officielles en éducation	900 000	900 000	850 000
Services auxiliaires	130 000	128 355	130 923
Divers	<u>1 000</u>	<u>739</u>	<u>726</u>
Total des Revenus	<u>10 011 950</u>	<u>10 451 644</u>	<u>10 077 193</u>
Charges			
Frais d'administration (Annexe 2)	592 250	796 011	674 257
Programmes éducatifs (Annexe 3)	5 398 250	5 332 985	5 412 680
Entretien et fonctionnement (Annexe 4)	1 921 800	1 763 793	1 645 468
Transport scolaire (Annexe 5)	1 031 000	1 021 450	1 460 555
Services auxiliaires (Annexe 6)	168 650	162 681	172 694
Services aux élèves - Projets Programmes des langues officielles en éducation (Annexe 8)	<u>900 000</u>	<u>900 000</u>	<u>850 000</u>
Total des Charges	<u>10 011 950</u>	<u>9 976 920</u>	<u>10 215 654</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	-	474 724	(138 461)
Surplus accumulé, début de l'exercice	<u>6 200 096</u>	<u>6 200 096</u>	<u>6 338 557</u>
Surplus accumulé, fin de l'exercice (Note 11)	<u>6 200 096 \$</u>	<u>6 674 820 \$</u>	<u>6 200 096 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	-	\$ 474 724 \$	(138 461)\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(598 100)	(507 745)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	434 931	445 474
Variation des frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>2 423</u>	<u>(5 496)</u>
(Augmentation) diminution de la dette nette	-	313 978	(206 228)
Dette nette, début d'exercice	<u>(1 973 574)</u>	<u>(1 973 574)</u>	<u>(1 767 346)</u>
Dette nette, fin d'exercice	<u>(1 973 574)\$</u>	<u>(1 659 596)\$</u>	<u>(1 973 574)\$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTATS NON-CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des dépenses sur les revenus	474 724 \$	(138 461)\$
Items n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	434 931	445 474
Débiteurs	80 937	(150 296)
Taxe de vente harmonisée à recevoir	2 560	(19 850)
Dépenses payées d'avance	2 423	(5 495)
Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	(166 193)	19 315
Créditeurs et frais courus	194 397	(78 703)
Dépôts remboursables	(5 500)	13 292
Obligation pour paie d'été des enseignants	(2 005)	29 851
Indemnité de départ comptabilisée d'avance	(362 535)	109 096
Congé de maladie	(2 059)	29 677
Avantages sociaux futurs des employés - autres	28 114	33 847
Revenus reportés	(45 732)	8 029
	<u>634 062</u>	<u>295 776</u>
Activités d'immobilisations corporelles		
Achat par le Gouvernement	(598 100)	(589 741)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>81 996</u>
	<u>(598 100)</u>	<u>(507 745)</u>
Activités d'investissements		
Investissements à court terme	<u>-</u>	<u>-</u>
Augmentation (Diminution) de l'encaisse	35 962	(211 969)
Encaisse, début de l'exercice	<u>16 401</u>	<u>228 370</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u><u>52 363</u></u> \$	<u><u>16 401</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

1. Général

Le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP ou "le Conseil") est le seul conseil scolaire francophone public de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il offre l'enseignement en français langue première aux enfants de parents ayants droit, tel que définit par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le Conseil possède les mêmes pouvoirs que l'autre district scolaire de la province, auquel s'ajoute un mandat supplémentaire de promotion de la langue française et de la culture francophone.

2. Conventions comptables

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public qui sont représentés par des normes émises par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Voici un sommaire des conventions comptables adoptées par le Conseil scolaire:

- a) Ces états financiers ont été préparés sur une base non-consolidée. Ces états financiers n'incluent pas les revenus, les dépenses et les actifs nets qui découlent des activités scolaires administrées par les directions des écoles.
- b) La principale source de financement pour le Conseil scolaire est le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance ("le ministère") du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère fournit du financement pour les opérations, le transport, les dépenses en immobilisation, les salaires et les indemnités de départ des enseignants. Le financement est inclus dans les revenus suivant la méthode de comptabilité d'exercice et quand les dépenses afférentes ont été encourues à l'exception du financement pour l'indemnité de départ, le congé de maladie et le congé payé de la direction générale. Dans ces trois cas, le financement est comptabilisé quand l'indemnité de départ est payée aux employés (voir note 12), quand le congé de maladie est pris (voir note 7) ou quand les congés sont pris par la direction générale ou le personnel (voir note 13). Le financement désigné à des buts précis, pour lesquels les critères n'ont pas été rencontrés, est reporté et inclut dans les revenus lorsque les dépenses afférentes ont été encourues.
- c) Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties au cours de leur durée de vie utile.
- d) L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire basée sur le nombre d'exercices financiers suivant:
- | | |
|-------------------------|--------|
| Édifices scolaires | 40 ans |
| Mobilier | 10 ans |
| Équipement | 10 ans |
| Ordinateurs | 4 ans |
| Améliorations locatives | 5 ans |
- e) Le Conseil scolaire a acquis, dans certains cas, des terrains pour ses bâtiments sans coût. Dans d'autres cas, le Conseil a obtenu l'autorisation de se servir du terrain, sans devenir propriétaire, tant et aussi longtemps que les propriétés sont utilisées pour des fins pédagogiques. Dans le cas où le terrain constitue la propriété du Conseil et la détermination de la valeur de marché n'était pas possible, la juste valeur marchande n'a pas été comptabilisée.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

- f) Pour la paie des enseignants, des aides-élèves, des directions des écoles, de la direction du Conseil scolaire et des coordinations des programmes : le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador traite les paies et remet les déductions à la source directement aux agences appropriées. Les montants comptabilisés dans ces états financiers reflètent les salaires bruts et les avantages sociaux pour l'année tels que calculés par le ministère.
- g) Coûts de régimes de retraite : tous les employés permanents du Conseil scolaire bénéficient de régimes de retraite administrés par le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Les employés et le Conseil scolaire doivent, tous les deux, contribuer aux régimes de retraite. Les obligations postérieures à la retraite des employés relèvent de la responsabilité du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour les régimes de retraite, les contributions de l'employeur sont comptabilisées sur une base courante.
- h) Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que stipulé dans leurs conditions d'emploi. Suite à des négociations avec les syndicats, le Gouvernement a commencé de payer les avantages gagnés pour indemnité de départ aux employés de soutien syndiqués dans les écoles. De plus, suite à des changements de politiques pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, les employés cadres, les gestionnaires et les employés non-syndiqués et non-gestionnaires ont reçu leurs paiements d'indemnité de départ durant l'exercice financier 2018-19. Le droit à l'indemnité de départ a cessé pour ces groupes d'employés. En date du 30 mars 2018, le droit à l'indemnité de départ pour les enseignants du Conseil a aussi été gelé. La pratique passée était que l'indemnité se réalisait après neuf ans de service continu avec le CSFP ou un autre employeur du secteur public. L'indemnité de départ était payable lorsque l'enseignant quittait son emploi avec le CSFP ou le secteur public. L'obligation au titre des indemnités de départ a été déterminée par des calculs actuariels en utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, des années de service, de la probabilité de départ volontaire pour cause de démission ou de retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation étaient fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels étaient constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état non-consolidé des résultats. Actuellement, l'indemnité de départ représente la quantité de l'indemnité qui est payable aux enseignants depuis son gel en date du 31 mars 2018. Désormais, aucun droit supplémentaire ne sera constaté et le droit à l'indemnité de départ n'est pas disponible aux nouveaux employés.
- i) Les employés du CSFP ont droit à des congés de maladie payés qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas. Conformément à la comptabilité pour le secteur public pour les avantages postérieurs à l'emploi et les soldes compensatoires, le CSFP comptabilise le passif dans la période dans laquelle l'employé fournit le service. L'obligation est établie par calcul actuariel utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels sont constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état non-consolidé des résultats.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

- j) En préparant les états financiers pour le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans l'actif et le passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments significatifs soumis à ces estimations et hypothèses comprennent :

- le passif pour les avantages sociaux futurs des employés
- la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations
- la durée de vie utile estimée des actifs

3. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil scolaire sont composés de l'encaisse, des investissements à court terme, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des avantages sociaux payables. C'est l'opinion de la direction que le Conseil scolaire n'est pas exposé à des risques importants en rapport aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit résultant des ces instruments financiers.

La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de la juste valeur.

4. Obligation pour paie d'été des enseignants

Le Conseil comptabilise un passif de vacances (d'été) pour les enseignants du Conseil scolaire. Ce passif se rapporte aux salaires des enseignants gagnés durant l'année scolaire mais qui ne sont versés aux enseignants qu'après le 30 juin. Ainsi, le Conseil a comptabilisé un débiteur pour paie de vacances de 591 234\$ (2018 – 593 239\$).

5. Subvention pour assurances

Le coût d'assurance pour les propriétés scolaires est payé par le gouvernement provincial et aucun montant n'a été inscrit dans les comptes pour refléter ce coût.

6. Dépôts remboursables

Le Conseil scolaire perçoit des cautionnements d'exécution de ses fournisseurs de services d'entretien pluriannuels des systèmes de climatisation, de chauffage et d'aération ainsi que des entrepreneurs de contrats pluriannuels mécaniques, électriques et de déneigement. Au 30 juin 2018, le solde à payer est tel que suit :

2019	2 000
2020	2 000
2021	<u>8 822</u>
Total:	<u>\$ 12 822</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

7. Avantages sociaux futurs des employés - congé de maladie

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Passif au titre des prestations constituées, début de l'exercice	596 478 \$	586 801 \$
Charges au titre des avantages		
Coût des avantages pour les services rendus	53 108	70 121
Charge d'intérêts	15 822	18 702
Amortissement de la perte (gain) durant la période	(5 058)	1 334
Avantages payés	<u>(65 931)</u>	<u>(60 480)</u>
Passif au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	594 419	596 478
Perte (gain) d'expérience actuarielle non-amortie	<u>(77 981)</u>	<u>(64 081)</u>
Total, obligation au titre des prestations constituées	<u>516 438</u>	<u>532 397</u>
Passif au titre des prestations constituées selon les groupes d'employés		
Enseignants	527 274	529 032
Employés du conseil	47 448	47 204
Aides-élèves	<u>19 697</u>	<u>20 242</u>
Total, fin de l'exercice	<u>594 419 \$</u>	<u>596 478 \$</u>

Les hypothèses actuarielles importantes appliquées pour mesurer le congé de maladie et les charges au titre des avantages sont comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Taux d'escompte - coût des avantages (%)	2,85	3,20	3,25
Taux d'augmentation de la rémunération			
Enseignants - moins de 10 ans service	4,00%		
Enseignants - plus de 10 ans service	0,75%		
Aides-élèves	0,75%		
Employés du conseil	0,75%		

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

8. Débiteurs	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Gouvernement provincial	153 503 \$	215 347 \$
Gouvernement provincial - Paie d'été des enseignants	591 234	593 239
Gouvernement fédéral	-	3 996
Location	2 104	-
Avances pour déplacements et divers	<u>581</u>	<u>15 777</u>
	<u>747 422 \$</u>	<u>828 359 \$</u>
9. Créditeurs et frais courus	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fournisseurs	162 775 \$	29 946 \$
Charges courues	148 775	91 717
Salaires et bénéfices à payer	<u>17 394</u>	<u>12 884</u>
	<u>328 944 \$</u>	<u>134 547 \$</u>
10. Dépenses par objet	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Salaires	5 919 444 \$	5 509 291 \$
Avantages sociaux	650 529	1 128 357
Fournitures et services	2 586 091	2 815 769
Honoraires et services contractuels	243 051	200 069
Perfectionnement	126 563	99 735
Location	13 007	15 019
Amortissement	434 931	445 473
Intérêts	<u>3 304</u>	<u>1 941</u>
	<u>9 976 920 \$</u>	<u>10 215 654 \$</u>
11. Détail du surplus accumulé	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Composition en fin d'exercice		
Usage restreint - Centre des Grands-Vents (Note 14)	42 554 \$	42 554 \$
Investissement net en immobilisations	8 314 833	8 151 665
Congé de maladie accumulé non-capitalisé (Note 7)	(594 419)	(596 478)
Indemnité de départ des employés non-capitalisé	(593 718)	(931 307)
Congés payés exécutifs non-capitalisés (Note 13)	(182 269)	(155 370)
Déficit accumulé opérationnel	<u>(312 161)</u>	<u>(310 967)</u>
Surplus accumulé total	<u>6 674 820 \$</u>	<u>6 200 097 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

12. Avantages sociaux futurs des employés - Autres

Le congé payé pour les employés cadres et les avantages de paie de vacances pour le personnel du bureau du Conseil et le personnel de conciergerie sont comptabilisés conformément aux taux applicables à ces groupes.

Les avantages sociaux futurs des employés sont tels que suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Congé payé des employés cadres	182 269 \$	155 370 \$
Paie de vacances des employés	<u>30 966</u>	<u>29 751</u>
	<u>213 235 \$</u>	<u>185 121 \$</u>

13. Réserve

En conformité avec les baux des locataires du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean, le CSFP maintient une réserve à usage restreint que la direction a désignée pour permettre l'acquisition future d'équipement informatique et des rénovations majeures à l'édifice.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés pour correspondre à la présentation de l'année courante.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 1 - REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

Revenus	Budget 2019	2019	2018
Subventions - Projets Programme des Langues officielles en éducation			
Subventions d'exploitation	900 000 \$	900 000 \$	850 000 \$
	<u>900 000</u>	<u>900 000</u>	<u>850 000</u>
Subventions du gouvernement provincial			
Subventions d'exploitation	1 885 800	1 941 577	2 002 180
Acquisitions d'immobilisation - édifices et terrains	516 400	598 100	250 737
Rénovations majeures aux édifices	300 000	110 848	297 228
Subventions spéciales			
Moniteurs de langues	41 500	38 470	3 133
Technologie de communication (Powerschool)	16 500	9 848	21 520
Autre	105 750	280 515	95 803
Salaires et avantages sociaux			
Direction générale et Direction générale adjointe	325 000	358 673	309 656
Enseignants	4 290 000	4 529 202	4 219 891
Suppléants	225 000	267 869	224 012
Aides-élèves	120 000	104 760	87 217
Direction des services éducatifs	126 000	167 012	127 418
Transport scolaire			
Contractés	<u>1 029 000</u>	<u>1 015 676</u>	<u>1 456 749</u>
	<u>8 980 950</u>	<u>9 422 550</u>	<u>9 095 544</u>
Services auxiliaires			
Revenus de locations des écoles et services -			
Centre des Grands-Vents	105 000	103 355	105 923
Autre location - ARCO - Côte ouest	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>
	<u>130 000</u>	<u>128 355</u>	<u>130 923</u>
Divers			
Intérêts sur les investissements	500	739	-
Autre - divers	<u>500</u>	<u>-</u>	<u>726</u>
	<u>1 000</u>	<u>739</u>	<u>726</u>
Total des revenus	<u>10 011 950 \$</u>	<u>10 451 644 \$</u>	<u>10 077 193 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 2 - FRAIS D'ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Salaires et avantages sociaux			
Direction et direction adjoint	330 000 \$	382 937 \$	328 016 \$
Personnel du bureau	85 100	86 476	64 359
Fournitures de bureau	2 500	2 219	2 696
Remplacement de meubles et d'équipements	4 500	8 618	5 945
Affranchissement	2 500	1 960	2 843
Téléphone et internet	12 000	8 639	11 992
Location et réparation d'équipement de bureau	5 500	6 449	5 760
Frais bancaires	8 000	8 280	7 835
Réparations et entretien - édifices à bureaux	1 000	-	-
Déplacements	35 000	38 480	43 108
Dépenses - réunions du Conseil scolaire	20 000	36 190	16 423
Services professionnels	62 400	190 758	137 652
Publicités - recrutement du personnel	6 000	136	10 271
Cotisations - NLSBA, etc.	5 000	8 840	17 007
Frais de services municipaux	-	-	330
Déménagement	5 000	7 715	10 233
Divers	2 000	7 464	1 733
Amortissement	1 250	-	1 211
Perfectionnement	3 500	-	5 918
Assurances	<u>1 000</u>	<u>850</u>	<u>925</u>
Total des frais d'administration	<u><u>592 250</u></u> \$	<u><u>796 011</u></u> \$	<u><u>674 257</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 3 - PROGRAMMES ÉDUCATIFS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Salaires pédagogiques			
Salaires des enseignants			
Réguliers	3 500 000 \$	3 755 347 \$	3 450 743 \$
Suppléants	225 000	263 072	219 809
Direction des services éducatifs	126 000	169 647	133 763
Payés par le Conseil	1 500	3 057	8 047
Avantages sociaux - général	700 000	318 841	824 173
Secrétaires d'école - salaires et avantages sociaux	225 000	237 357	218 504
Taxe sur les salaires	90 000	95 318	89 510
Autre - salaires et avantages sociaux:			
Coordinateurs de programmes	165 000	73 245	120 843
Autre - salaires et avantages sociaux: aides-élèves	<u>120 000</u>	<u>104 915</u>	<u>86 288</u>
	<u>5 152 500</u>	<u>5 020 799</u>	<u>5 151 680</u>
Matériel pédagogique			
Fournitures scolaires	21 000	22 574	31 453
Matériel - Centres de ressources -remboursables	-	49 648	14 993
Matériel pédagogique	<u>30 000</u>	<u>35 564</u>	<u>38 201</u>
	<u>51 000</u>	<u>107 786</u>	<u>84 647</u>
Mobilier et équipement pédagogique			
Remplacement	23 000	53 530	32 725
Locations et réparations	<u>10 000</u>	<u>9 087</u>	<u>9 628</u>
	<u>33 000</u>	<u>62 617</u>	<u>42 353</u>
Déplacement du personnel pédagogique			
Coordonnateurs de programmes	6 500	-	6 854
Enseignants	28 000	22 344	26 872
Sessions de formation et conférences	<u>2 000</u>	<u>-</u>	<u>2 805</u>
	<u>36 500</u>	<u>22 344</u>	<u>36 531</u>
Autres coûts attribués à la pédagogie			
Programme de moniteur francophone	45 000	38 757	3 396
Services de la Commissions scolaire du littoral	36 500	39 301	32 476
Secrétaires - perfectionnement	500	-	5 860
Secrétaires - déplacement	4 000	4 818	496
Secrétaires - équipement	1 500	-	-
Bon Départ	750	526	726
PowerSchool	6 500	1 547	25 869
Art et culture	<u>3 000</u>	<u>8 185</u>	<u>951</u>
	<u>97 750</u>	<u>93 134</u>	<u>69 774</u>
Amortissement	<u>27 500</u>	<u>26 305</u>	<u>27 695</u>
Total des dépenses pour les programmes éducatifs	<u>5 398 250 \$</u>	<u>5 332 985 \$</u>	<u>5 412 680 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 4 - DÉPENSES D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DES ÉCOLES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Salaires - conciergerie	376 000 \$	405 760 \$	369 624 \$
Salaires - entretien	64 000	48 173	70 811
Électricité	170 000	190 187	168 887
Mazout de chauffage	75 000	98 346	74 099
Frais pour les services municipaux	30 000	34 617	45 457
Téléphone - internet	97 500	100 067	97 325
Véhicule et déplacements	16 000	13 861	11 100
Matériel de conciergerie	27 500	23 452	35 286
Équipement de conciergerie	7 500	10 689	8 412
Réparations majeures - édifices - remboursables	300 000	55 816	27 132
Réparations mineures remboursables - édifices	25 000	79 665	-
Réparations mineures - édifices	51 500	86 227	108 954
Équipement - remplacement - informatique	30 000	41 028	35 318
Services contractés - conciergerie	300	1 272	-
Déneigement	160 000	165 596	174 122
Autre - perfectionnement	3 000	-	300
Autre - systèmes de sécurité	3 500	2 963	4 714
Amortissement	<u>485 000</u>	<u>406 074</u>	<u>413 927</u>
Total des dépenses d'opération et d'entretien des écoles	<u><u>1 921 800 \$</u></u>	<u><u>1 763 793 \$</u></u>	<u><u>1 645 468 \$</u></u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 5 - DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Services contractés			
Transport régulier	1 029 000 \$	1 015 676 \$	1 456 749 \$
Transport parascolaire	<u>2 000</u>	<u>5 774</u>	<u>3 806</u>
Total des dépenses de transport scolaire	<u>1 031 000 \$</u>	<u>1 021 450 \$</u>	<u>1 460 555 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 6 - SERVICES AUXILIAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Services auxiliaires			
Centres communautaires - Centre des Grands-Vents			
Salaires et avantages sociaux - conciergerie	45 750 \$	45 582 \$	45 463 \$
Communications	13 500	8 610	12 585
Fonctionnement	97 750	93 238	101 796
Achats & équipement	<u>9 000</u>	<u>12 700</u>	<u>10 209</u>
	<u>166 000</u>	<u>160 130</u>	<u>170 053</u>
Amortissement	<u>2 650</u>	<u>2 551</u>	<u>2 641</u>
Total des services auxiliaires	<u>168,650</u>	<u>162,681</u>	<u>172,694</u>
 Total des services auxiliaires	 <u>168 650 \$</u>	 <u>162 681 \$</u>	 <u>172 694 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 7 - DÉTAILS DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	Coût		Acquisitions		Coût		Amortissement cumulé		Amortissement cumulé		Valeur nette	
	2018	2019	2019	2019	2019	2019	2018	2019	2019	2019	2019	2018
Terrains												
Terrains	125 000 \$	-	\$	125 000 \$	-	-	-	-	-	\$	125 000 \$	125 000 \$
Édifices												
Écoles	14 773 928	487 161	15 261 089	7 012 906	366 892	7 379 798	7 881 291	7 761 022				
Améliorations locatives	75 159	-	75 159	15 032	15 032	30 064	45 095	60 127				
	<u>14 849 087</u>	<u>487 161</u>	<u>15 336 248</u>	<u>7 027 938</u>	<u>381 924</u>	<u>7 409 862</u>	<u>7 926 386</u>	<u>7 821 149</u>				
Mobilier and équipement												
Écoles	811 966	-	811 966	669 874	26 305	696 179	115 787	142 093				
Administration	118 956	-	118 956	118 956	-	118 956	-	-				
Autre - Centre des Grands-Vents	67 036	-	67 036	57 724	2 552	60 276	6 760	9 312				
	<u>997 958</u>	<u>-</u>	<u>997 958</u>	<u>846 554</u>	<u>28 857</u>	<u>875 411</u>	<u>122 547</u>	<u>151 405</u>				
Ordinateurs												
Écoles	696 367	-	696 367	642 256	24 150	666 406	29 961	54 111				
Administration	257 304	-	257 304	257 304	-	257 304	-	-				
	<u>953 671</u>	<u>-</u>	<u>953 671</u>	<u>899 560</u>	<u>24 150</u>	<u>923 710</u>	<u>29 961</u>	<u>54 111</u>				
Immobilisations en cours de construction												
Écoles	-	110 939	110 939	-	-	-	110 939	-				
Total des immobilisations	<u>16 925 716 \$</u>	<u>598 100 \$</u>	<u>17 523 816 \$</u>	<u>8 774 052 \$</u>	<u>434 931 \$</u>	<u>9 208 983 \$</u>	<u>8 314 833 \$</u>	<u>8 151 665 \$</u>				

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 8 - SERVICES AUX ÉLÈVES - PROJETS PROGRAMMES DES LANGUES
OFFICIELLES EN ÉDUCATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>Budget 2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Francisation	286 500 \$	153 681 \$	241 686 \$
Coordination des programmes scolaires	120 000	75 720	103 378
Services d'aide pédagogique	133 500	133 929	126 759
Services et activités culturelles	68 000	86 591	63 736
Formation - directions et enseignants	63 500	102 085	71 609
Services de communication et de promotion	90 000	121 354	104 373
Administration de projets fédéraux	55 000	74 984	59 223
Services informatiques	55 000	76 656	53 760
Recrutement et rétention des enseignants	20 000	27 788	12 130
Centres de ressources	<u>8 500</u>	<u>47 212</u>	<u>13 346</u>
Total des services aux élèves - Projets programmes des langues officielles en éducation	<u><u>900 000</u></u> \$	<u><u>900 000</u></u> \$	<u><u>850 000</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
1. Dépenses payées d'avance		
Commission des indemnités de travail	12 875 \$	11 723 \$
Frais de réunions	-	3 997
Divers	<u>6 708</u>	<u>6 286</u>
Total des dépenses payées d'avance	<u>19 583 \$</u>	<u>22 006 \$</u>